

ATTESTATION DE CONFORMITE TECHNIQUE

N° ESC 24 - 005 V2

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° ESC 24 - 005 du 25/11/2024

Demandeur : **WINNCARE France**
Le Pas du Château, 85670 Saint-Paul-Mont-Penit
Sites de production
Zone Actiparc de Grézan, 200 rue Charles Tellier, 30034 Nîmes (France)
N°SIRET : 950 020 18000036
Zone Actipole, 2 rue de Saint-Coulban, 35540 MINIAC-MORVAN (France)
N°SIRET : 321 484 79200056

Le(s) produit(s) ci-dessous référencé(s):

Matelas PHARMA PLOTS 14

Références des échantillons testés: Matelas 04.5083P avec Housse Promust PU
04.5083PH et Matelas 04.5081P Avec Alèse 05.3110

équipé(s) de :

Support Mousse HR37035 (Mousse Polyurethane Haute Résilience 100% - 36 kg/m³)
Housse Promust PU 04.5083PH (PES 42 ± 1% PU 58 ± 1% - 120 ± 10 g/m² - 400±50µm - Bleu)
Alèse Dermalon 05.3110 (PVC 100% - 135 ± 10 g/m² - 120±10µm - Blanc)

remplit(remplissent) les exigences des normes ou règlements techniques particuliers actuellement en vigueur :

Selon le protocole de la commission d'Evaluation des Produits et Prestations relatifs aux coussins, matelas et surmatelas d'aides à la prévention des escarres suivant l'avis du 22 décembre 2009.

suivant les observations et résultats d'essais consignés dans le(s) rapport(s) d'essais FCBA:

Pour les tests matériaux : n° MA 24-0111-0982, MA 24-0089-0787, MA 24-0089-0789, MA 24-0089-0790, RES 230091 01, MA 24-0112-0997, MA 24-0112-0996, MA 24-0112-0998, MA 24-0112-0999, RES 246749 01 Rev1, MA 23-0014-0156, MA 23-0014-0155, MA 23-0014-0157, MA 23-0014-0153, MA 23-0014-0158, MA 23-0014-0154, MA 24-0111-0988

Pour les tests feu : n° FE 24-0215-1324, FE 24-0215-1325, FE 24-0215-1327, FE 24-0215-1328

Pour les mesures de répartition de pression : n° MA 24-0111-0984, MA 24-0111-0987, MA 24-0111-0985, MA 24-0111-0990

Toute modification majeure apportée au produit présenté et testé entraîne la nullité de la présente ATTESTATION DE CONFORMITE. Les modifications éventuelles doivent être notifiées par écrit dans les plus brefs délais au LABORATOIRE ESSAIS & MESURES du FCBA qui décidera de la suite à donner.

La présente ATTESTATION DE CONFORMITE ne concerne que le(s) produit(s) soumis à l'examen par le demandeur. Elle ne peut en aucun cas caractériser une constance de qualité de fabrication. Le FCBA ne peut s'assurer ni garantir que le produit n'a fait l'objet d'aucune modification et qu'il demeure fabriqué et commercialisé sous les caractéristiques d'origine.

Champs Sur marne, le 03 décembre 2024

Suivi du dossier

Responsable du laboratoire

10, rue Galilée
77420 Champs sur Marne
Tél : +33 (0)1 72 84 97 84



ATTESTATION DE CONFORMITE TECHNIQUE

N° ESC 24 - 006 V2

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° ESC 24 - 006 du 26/11/2024

Demandeur : WINNCARE France
Le Pas du Château, 85670 Saint-Paul-Mont-Penit
Sites de production
Zone Actiparc de Grézan, 200 rue Charles Tellier, 30034 Nîmes (France)
N°SIRET : 950 020 18000036
Zone Actipole, 2 rue de Saint-Coulban, 35540 MINIAC-MORVAN (France)
N°SIRET : 321 484 79200056

Le(s) produit(s) ci-dessous référencé(s):

Matelas PHARMA PLOTS 17

Références des échantillons testés: Matelas 04.5070-P avec Housse Promust PU 05.3070 et Matelas 04.5034-P avec Alèse Dermalon 05.3110

équipé(s) de :

Support Mousse HR37035 (Mousse Polyurethane Haute Résilience 100% - 36 kg/m³)
Housse Promust PU 05.3070 (PES 42 ± 1% PU 58 ± 1% - 120 ± 10 g/m² - 400±50µm - Bleu)
Alèse Dermalon 05.3110 (PVC 100% - 135 ± 10 g/m² - 120±10µm - Blanc)

remplit(remplissent) les exigences des normes ou règlements techniques particuliers actuellement en vigueur :

Selon le protocole de la commission d'Evaluation des Produits et Prestations relatifs aux coussins, matelas et surmatelas d'aides à la prévention des escarres suivant l'avis du 22 décembre 2009.

suivant les observations et résultats d'essais consignés dans le(s) rapport(s) d'essais FCBA:

Pour les tests matériaux : n° MA 24-0112-0994, MA 24-0089-0787, MA 24-0089-0789, MA 24-0089-0790, RES 230091 01, MA 24-0112-0997, MA 24-0112-0996, MA 24-0112-0998, MA 24-0112-0999, RES 246749 01 Rev1, MA 23-0014-0156, MA 23-0014-0155, MA 23-0014-0157, MA 23-0014-0153, MA 23-0014-0158, MA 23-0014-0154, MA 24-0112-1005

Pour les tests feu : n° FE 24-0215-1324, FE 24-0215-1325, FE 24-0215-1327, FE 24-0215-1328

Pour les mesures de répartition de pression : n° MA 24-0112-1001, MA 24-0112-1004, MA 24-0112-1046, MA 24-0112-1002, MA 24-0112-1007

Toute modification majeure apportée au produit présenté et testé entraîne la nullité de la présente ATTESTATION DE CONFORMITE. Les modifications éventuelles doivent être notifiées par écrit dans les plus brefs délais au LABORATOIRE ESSAIS & MESURES du FCBA qui décidera de la suite à donner.

La présente ATTESTATION DE CONFORMITE ne concerne que le(s) produit(s) soumis à l'examen par le demandeur. Elle ne peut en aucun cas caractériser une constance de qualité de fabrication. Le FCBA ne peut s'assurer ni garantir que le produit n'a fait l'objet d'aucune modification et qu'il demeure fabriqué et commercialisé sous les caractéristiques d'origine.

Champs Sur marne, le 03 decembre 2024

Suivi du dossier

Responsable du laboratoire

10, rue Galilée
77420 Champs sur Marne
Tél : +33 (0)1 72 84 97 84

